

# Les limites et le potentiel du développement durable

Jandir Ferrera de Lima

*Resumo:* O presente artigo oferece uma análise do potencial e dos limites do desenvolvimento sustentável, a partir de uma abordagem econômica. Nesta abordagem o grande problema é a maneira e o movimento da utilização e exploração dos recursos naturais. Assim, uma mudança no comportamento dos atores econômicos é necessária no nível das empresas, dos governos e dos indivíduos. É necessário também mudar as forças de planejamento regional para chegar a uma posição para o desenvolvimento sustentável. Portanto, as mudanças culturais quanto à forma da demanda, da exploração do ecossistema e do elemento central e quanto a atividades de planejamento irão indicar os limites e as potencialidades do desenvolvimento sustentável. Esta será a primeira ação para integrar os aspectos ambientais, econômicos e sociais em um único processo.

*Résumé:* Le présent article analyse le potentiel et les limites du développement durable à partir d'une approche économique. Du point de vue de cette approche, le problème majeur réside dans l'utilisation et l'exploitation des ressources naturelles. De fait, un changement de comportement des acteurs économiques est nécessaire au niveau des entreprises, des gouvernements et des individus. Et pour atteindre un développement durable, il faut également changer les formes de planification régionale. Ainsi, les changements culturels quant à la forme de la demande, de l'exploitation de l'écosystème et de l'élément central des activités de planification permettront d'indiquer les limites et les potentialités du développement durable. Il s'agit là de la première action à réaliser pour intégrer les aspects environnementaux, économiques et sociaux dans un seul processus.

## Introduction

Dégradation de l'environnement, taux de chômage élevé, déséquilibres macro-économiques, pollution, pauvreté... ce sont à peine quelques-uns des problèmes que les sciences sociales tentent d'expliquer et de résoudre. Mais le monde moderne paraît ignorer les postulats des théories sociales et emprunte un chemin différent de l'idéal.

Mais quel est le monde idéal ? Quel est le chemin idéal pour un monde idéal ? Sans doute un monde sans pauvreté ni problèmes sociaux, un monde où les droits humains et la vie sont respectés, où les diversités culturelles sont conservées et où la structure de la production industrielle et agricole préserve l'écosystème.

Dans la réalité, toutes les sciences cherchent à donner à l'homme les informations et les explications pour lui permettre d'habiter au mieux sur la planète et de vivre sa vie avec dignité et plénitude. En théorie, la science est au service de l'homme. Les problèmes surviennent lorsque l'homme et ses structures de production se placent au-dessus de l'environnement et des autres êtres vivants. Quand cette situation se produit, la dégradation, la violence et toutes les formes d'inégalités et de problèmes sociaux apparaissent.

Ainsi, le grand défi de la pensée sociale est de rencontrer une forme et un chemin pour changer le mode de vie et intégrer l'homme dans un système de production sans effets d'« externalités négatives»<sup>1</sup>.

La science moderne – et la plupart des écoles de la pensée économique en particulier –, étudie les trois pôles séparément. Pourtant, dans la réalité ils forment un seul groupe. Le futur du développement durable en tant que forme théorique et pratique dépend de la capacité des sciences à penser et à étudier l'ensemble de ces trois pôles. Ce défi se présente au développement régional. Il est donc nécessaire de tenir compte du besoin d'intégrer ces trois pôles. Dans ce travail, nous nous proposons d'analyser les potentiels et les limites du développement durable à partir d'une approche économique. Du point de vue de cette approche, le problème majeur est lié aux types d'utilisation et d'exploitation des ressources. En conséquence, un changement de comportement des acteurs économiques – entreprises, gouvernements et individus – s'avère indispensable (Gagnon, 1994-1995, p. 69). Et pour atteindre un développement durable, il faut également changer les formes de planification régionale.

---

<sup>1</sup> Pour la science économique, un effet externe négatif apparaît lorsqu'une production industrielle ou la demande d'un individu cause des problèmes à la production d'une autre industrie ou à la demande d'un autre individu.

Cette analyse se base sur la définition de développement durable du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Union Mondiale Pour la Nature (UICN), à savoir : «améliorer les conditions d'existence des communautés humaines tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes» (PNUE/UICN/WWF, 1992, p.9). Pour illustrer nos propos, nous prendrons comme exemple pratique le cas des bassins hydrographiques.

## La capacité et la nécessité d'intégrer : le défi, le potentiel et la limite pour le développement durable

Dans la société moderne, l'idée de qualité de la vie est associée à l'accumulation de marchandises. Pour Marx (1985), c'est d'ailleurs une caractéristique du processus de développement capitaliste. En effet, pour le capitalisme la rénovation et la production de choses matérielles susceptibles d'appropriation et de transformation à grande échelle sont importantes. Nous pensons par contre que cette production se limite à la disponibilité des facteurs de production, au pouvoir des demandes et à la capacité de l'écosystème à recycler les déchets.

Dans la société moderne, le potentiel et la logique du développement durable seront déterminés par la compétence de ses programmes de développement, avec la possibilité d'accumuler du capital, d'assurer la conservation des ressources naturelles, la qualité de vie et de garantir aux prochaines générations les mêmes bénéfices que ceux des générations actuelles (PNIJE/UICN/WWE, 1980 ; FRITZ, 1997, pp. 188-189).

Le potentiel du développement durable est mesuré par sa capacité à satisfaire les besoins humains, c'est à dire à intégrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques. Or, les besoins humains sont illimités. L'impact des médias aidant, chaque jour sont créés de nouveaux besoins et de nouvelles demandes. Elles donnent une idée de ce que doit être le bonheur et des offres toujours plus grandes que doivent proposer les marchés, comme si les ressources naturelles et les facteurs de production étaient inépuisables.

L'idée habituellement soutenue est que l'économie se règle par le marché et ses mécanismes de prix. Pourtant, la société ne repose pas seulement sur les prix. Elle dépend aussi des normes sociales, des volontés politiques, des modèles culturels, des règles et des éléments moraux. Face à cette idée en place, les possibilités du développement durable seront toujours limitées, puisque l'économie et l'environnement sont dissociés de l'organisme social dominant.

Intégrer la forme de production à la cohésion sociale implique de garantir les droits individuels et collectifs, et de « rendre possible une juste

coopération sociale entre humains, groupes, nations [...] » (La Fontaine, 1995, p. 123). L'humanisme et l'éthique doivent accompagner les actions, car les sociétés et les groupes humains sont différents. De la même façon que la personne a droit à la vie, elle a droit à un mode de vie sans agression.

Cette spécificité impose des préservations de l'habitat, des cultures, des traditions et de tous les éléments qui caractérisent les groupes sociaux. Cette préservation ne peut pas être atteinte par les systèmes de production.

Néanmoins, le processus d'accumulation capitaliste se caractérise par l'imposition d'un style de vie commun pour tous. Uniformiser est une tendance qui parcourt le monde, comme un grand bénéfice de la société de marché. Le problème est que cette uniformisation a comme élément central la consommation de masse, dans un environnement qui a atteint ses limites (Lattès, 1972). Donc le développement durable est limité par le changement du mode de vie actuel, caractéristique du système de production dominant. Sans modification du mode de vie et des valeurs actuelles, l'adaptation des gens et les capacités de charges des écosystèmes connaîtront des difficultés.

Citons à titre d'exemple l'étude de Tofler (1984) sur les problèmes sociaux et les actes de vandalisme aux États-Unis dans les années 1970 ; selon l'auteur, la plupart de ces problèmes ont été causés par des gens incapables de s'adapter à la société de l'information et aux changements qu'elle a imposés. De l'avis de Fritz (1997, p. 188), c'est le résultat du « [...] paradigme social dominant dans le monde occidental [...] fondé schématiquement sur l'exclusionnisme, c'est-à-dire l'exclusion des êtres humains des lois de la nature [...] ».

Une politique de développement durable doit être capable d'améliorer les indicateurs sociaux, environnementaux et économiques, et intégrer la société en s'engageant à garantir la préservation et la justice sociale. Quant aux personnes, elles doivent s'adapter à un nouveau style de vie pour une société meilleure.

Cependant, le capitalisme change le mode de vie et impose une limite pour une société meilleure : le besoin d'une accumulation illimitée de capital. L'idée moderne de croissance illimitée ou de nécessité de la croissance – et avec elle celle de la distribution – caractérisent notamment les grands programmes d'investissement.

En général, on pense qu'il faut augmenter la production pour créer des ressources financières capables d'assurer la conservation – une idée d'ailleurs partagée par les politiques gouvernementales. Cependant, les critiques de cette forme d'agir et de penser ne sont pas nouvelles. D'après Lattès (1972, p. 279), John Stuart Mill a déjà écrit que les ressources étaient épuisées et qu'une utilisation irrationnelle de ces ressources entraînerait un État stationnaire<sup>2</sup> et sans progrès. L'utilisation et l'exploitation de l'eau potable au Québec en est

un bon exemple : selon Proulx (2001), le Québec est une des régions les plus riches au monde en eau potable et dispose de 3 % des réserves planétaires. Toutefois il ne dispose pas d'une réglementation suffisante et d'une orientation gouvernementale en matière de préservation des ressources hydriques. En plus, la viabilité des établissements humains n'est possible qu'avec la disponibilité des ressources naturelles, en particulier de l'eau potable..

Au lieu de créer des emplois, l'exploitation des bassins au moyen des technologies modernes provoque pollution et dégradation. Le bassin du Saint-Laurent illustre parfaitement cet état de fait. Son espace est divisé entre la production agricole (sud), l'extraction des minéraux et du bois (Nord/sud), la production d'hydroélectricité (moyen-nord) et la transformation (centre/métropolitaine), mais cette richesse touche une population très dispersée et entraîne une polarisation inégale des activités (Proulx, 2001).

## Une nouvelle forme de penser l'espace de la planification régionale pour le développement durable

La science économique propose des analyses sur le potentiel des régions et les caractéristiques d'espace, car les ressources sont réparties dans l'espace. L'économie donne des suggestions sur les formes d'allocation (distribution) de ces ressources pour satisfaire les besoins humains. Une approche économique du développement durable qui s'intéresse à la capacité de charge de l'écosystème pour arriver à un développement socio-économique en équilibre avec l'environnement doit évaluer les ressources à partir des limites spatiales, des « externalités », des formes de consommation des ressources, de leur efficacité et des caractéristiques des établissements humains.

---

<sup>2</sup> L'État Stationnaire est une **situation** où cesse l'accumulation de capital et la technologie n'est plus capable de créer de nouvelles formes d'exploitation des ressources naturelles.

Pour Gagnon (1999, p. 34), la forme d'exploitation de l'espace et les nouveaux commerces des ressources naturelles peuvent changer la cohésion sociale et introduire des disparités socioéconomiques. C'est le cas de la création du Parc du Saguenay au Québec (Canada). Selon l'étude, « [...] la concurrence s'établit entre les familles, les entrepreneurs et parfois entre les travailleurs [...] ». Cette concurrence désintègre l'esprit communautaire et les liens anciens qui rapprochaient les communautés.

Ainsi, la conservation n'est pas suffisante pour créer les conditions favorables au développement durable. Selon le PNUE/WWF/UICN (1980, p. 36), « [...] à moins d'être guidés par des considérations écologiques, environnementales, sociales, culturelles et éthiques [...] », le potentiel du développement durable se reflète aussi sur l'ensemble des conditions naturelles (biodiversité et caractéristiques géographiques), sur la forme d'exploitation des conditions naturelles et sur la capacité de charge des écosystèmes.

Les conditions d'exploitation de la biodiversité vont établir la localisation des groupes sociaux, l'organisation et les formes de la production. Pour le CMED (1988, p. 39) « [...] l'ampleur et la complexité de nos besoins en ressources naturelles se sont beaucoup accrues avec la poussée démographique et l'accroissement de la production [...] ». Il faut créer des formes de planification qui absorbent la nécessité de la limitation volontaire de la croissance, sans mettre en risque la demande des générations futures et la satisfaction de leurs besoins. Lattès (1972, p. 278) pense qu'il ne s'agit pas d'une stagnation, mais d'un changement dans les formes de planification du développement en train de chercher une distribution plus ou moins équitable des revenus et des activités productives.

À l'échelle régionale, les activités de planification du développement durable sont limitées par l'espace géographique et le type d'interactions avec les milieux productif, environnemental et culturel. Pour le CMED (1988), cela implique de prendre en compte les éléments physiques (relief, hydrographie et climat), biologiques (végétation et faune) et sociaux (ce que l'organisation a fait pour l'homme).

Donc les bassins hydrographiques sont l'élément qui limitent et caractérisent la politique de développement durable. Les bassins hydrographiques font le lien entre les divers environnements dans lesquels vivent les groupes sociaux, ainsi qu'entre les régions et la viabilité de leurs activités productives. Vu comme lieu central de la planification, le bassin hydrographique est donc important pour comprendre le potentiel et les limites du développement durable. La prise en compte de cet élément fait défaut dans nombre de travaux du BAPE et dans les Projets du gouvernement canadien sur l'environnement.

Cette question s'observe dans la mesure où il y a un rapport inverse entre la quantité et la qualité des ressources naturelles et l'occupation de l'espace par l'homme. L'utilisation des ressources naturelles devient une situation de conflit face aux unités politiques, car dans un espace converge une série d'intérêts où se pose à la société le droit de décision sur l'usage et la gestion des richesses naturelles. On peut vérifier cette question dans les travaux du BAPE, où, selon Tétréault (1993, p. 3) « [...] Les fondements et les intentions de son promoteur intéressent au plus haut point les groupes, les citoyens et les citoyennes [...] ».

## La nécessité d'intégrer les pôles économique, écologique et social comme limites et potentialités du développement durable

Dans la caractérisation d'un bassin hydrographique, les ressources hydriques sont un facteur important pour l'ensemble de la biodiversité. De même, les bassins jouent un rôle régional stratégique pour le système de production. La délimitation d'un bassin est faite par les conditions naturelles et par les communautés qui en dépendent. En conséquence, tous les programmes de développement durable régional doivent s'occuper de la problématique écologique, sociale et économique dans l'espace des bassins. Pour être couronnés de succès, les projets de développement durable doivent alors s'adapter au dynamisme des milieux environnementaux, sociaux et économiques.

Par conséquent, la mise en place d'une politique de développement durable doit reposer sur une gestion efficace des ressources de la part des régions, des territoires et des municipalités, avec comme élément central le bassin hydrographique pour la régionalisation des actions (la loi brésilienne sur ressources hydriques en est un exemple). L'eau étant la caractéristique principale d'un bassin, une politique des ressources hydriques est un facteur stratégique pour l'ensemble des peuples qui habitent son espace. En effet, c'est sur les ressources hydriques que se forment les agglomérations industrielles, urbaines et agroalimentaires. L'exploitation des ressources hydriques exige la coordination, un usage rationnel<sup>3</sup> et la préservation de toutes les formes de vie.

Face aux possibilités d'exploitation des bassins hydrographiques et leurs impacts sur les milieux physiques et sociaux, on observe que leur gestion est source de conflits entre les générations actuelles et futures. C'est pourquoi une régulation globale est utile pour l'intégration de la part des politiques publiques. Pour Tétréault (1993, p. 3) « [...] il est en effet acquis que, en matière de décisions environnementales, l'élément humain, c'est-à-dire l'impact d'un projet sur les personnes, sur leur vie culturelle et sociale, est part

intégrante du processus et constitue un facteur important sinon essentiel qu'on ne peut ignorer [...] ».

Ces politiques publiques doivent s'articuler autour des particularités d'espace de planification. Dès lors, les bassins constituent donc bien le territoire naturel principal pour articuler les processus de gestion qui conduisent au développement durable.

Cette situation est possible en face d'une croissance démographique confrontée à des activités économiques de transformation. La transformation caractérise tout un réseau de demandes d'eau potable et des besoins d'assainissement pour la santé, qui produisent des transformations géographiques, biologiques et économiques.

## En guise de conclusion

Plus qu'un discours ou une pratique, l'implantation du développement durable exige un changement au niveau des habitudes et de la vision du monde des êtres vivants, bref un nouveau paradigme. Pour que le développement durable atteigne ses objectifs, sa politique doit être capable de donner aux citoyens une conscience écologique et d'établir les limites d'accumulation de capitaux.

Par ailleurs, la mise en place des politiques de développement durable exige le changement des formes de planification et de régionalisation des espaces et de l'économie. Ces nouvelles formes doivent avant tout prendre en compte la dimension des ressources naturelles. Et les techniques actuelles, limitées par les régions polarisées (les villes ou les régions propres à l'exploitation économique) doivent laisser la place à la régionalisation dont la limite est l'écosystème et l'élément central les bassins hydrographiques.

---

<sup>3</sup> Un usage rationnel ne cause pas d' « externalités négatives ».

Ainsi, les changements culturels quant à la forme de la demande, de l'exploitation de l'écosystème et de l'élément central des activités de planification permettront d'indiquer les limites et les potentialités du développement durable. Il s'agit là de la première action à réaliser pour intégrer les aspects environnementaux, économiques et sociaux dans un seul processus.

L'objectif principal n'est pas la croissance *zéro*, mais des changements de valeurs et de formes d'exploitation des écosystèmes. Ces changements sont possibles mais ils exigent une réorientation du système productif et des peuples. Par la suite, ils demanderont de nouvelles formes de mesure, de nouveaux indicateurs et une nouvelle vision des êtres vivants. La science peut largement contribuer dans ce sens, mais il est nécessaire de faire une révolution culturelle pour atteindre le but premier qu'est la préservation de la vie.

## Références bibliographiques

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE). « L'eau, ressources à protéger, à partager et à mettre en valeur », *Rapport 142* Note liminaire : La notion d'environnement, Tome 1. Québec: RAPE, 2000. pp. 24-35.

COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT (CMED) *Notre avenir à tous*. Montréal : Les publications du Québec et Éditions du Fleuve, 1988, pp. 31-76.

FRITZ, J-C. «Le développement durable : la recherche d'autres logiques? » In : APOSTOLIDIS C., FRITZ, G., FRITZ, J-C. (Sous la direction de) *L'Humanité face à la mondialisation : Droits des peuples et environnement*. Montréal : L'Harmattan, 1997, pp. 187-208.

GAGNON, C. « Développement local viable : Approches, stratégies et défis pour les communautés ». In : *Coopératives et Développement*, vol. 26, n.2, 1994-1995, pp. 61-82

GAGNON, C. « Les communautés locales face à l'impact des parcs de conservation et de l'industrie touristique », In : GAGNON, C. (sous la direction de) *Tourisme viable et parcs nationaux : quel avenir pour les communautés locales ?* Chicoutimi : UQAC-GRIR, 1999, pp. 25-37.

GAUTHIER, B. « Vers un modèle d'éco-société ». *Revue Invivo*, n.1, v.1, 1992, pp. 11-13.

LA FONTAINE, D. «Trois prismes du développement et leurs orientations normatives : Pour une éthique de l'accompagnement ». In : DUFOUR, J ; PROULX, M-U, KLEIN, J.; *L'Éthique du développement*. Chicoutimi : GRIR/UQAC, 1995, pp.93-131.

LATTES, R. « Préface à l'édition française du Rapport Meadows. Halte à la croissance ». In : MEADOWS, D.L. *Les limites de la croissance*, Le nénuphar qui tue, Paris: Fayard, 1972, pp. 272-282.

MARX, K. *O capital* Vol. 1. (Traduction de l'original, 1867). Sao Paulo : Nova Cultural, 1985..

PNUE/WWF/UICN *Stratégie mondiale de la conservation. La conservation des ressources vivantes au service du développement durable*. Extrait de Rapport, New York : ONU, 1980.

PNUE/WWF/UICN *Sauver la planète : Stratégie pour l'avenir de la vie*. New York : ONU, 1991.

PRADÈS, J. « L'Éthique de l'Environnement et du développement ». *Collection Que Sais-Je? n. 2967*, Paris : PUF, 1995.

PROULX, M-U. *Les ressources naturelles au Québec*. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi –DSEA, 2001.

PROULX, M-U *La tectonique des territoires québécois*. Sommaire exécutive. Chicoutimi : CQDR, 2001a.

TÉTREBULT, B. « Le mot du président : Une notion large du concept environnement ». In : *L'Audience*, vol. 3, n. 1, automne 1993, p. 3

TOFLER, A. *O Choque da Futuro*. 3<sup>e</sup> éd. Rio de Janeiro: Editora Recorde, 1984.